

MEMO / NOTE DE SERVICE

To / Destinataire	Maire et membres du Conseil	File/N° de fichier:
From / Expéditeur	Nichole Hoover-Bienasz, directrice, Services des changements climatiques et de la résilience Andrea Lanthier-Seymour, Directrice adjointe Services de l'entretien des parcs et des forêts	
Subject / Objet	Analyse et résultats du score d'équité en matière d'arbres	Date : Le 4 septembre 2025

L'objet de la présente note de service est de partager l'analyse du score d'équité en matière d'arbres d'Ottawa, y compris les méthodes utilisées, les principaux résultats et les prochaines étapes. Elle vise à compléter la note de service sur les résultats de l'analyse du couvert forestier de 2022.

Contexte

L'équité en matière d'arbres consiste à veiller à ce que tous les quartiers disposent d'un nombre suffisant d'arbres afin que les résidents puissent profiter des avantages du couvert forestier sur le plan de la santé, du climat et de l'économie. Le Plan officiel de la ville, le Plan stratégique 2023-2026 et le Plan de gestion de la forêt urbaine fournissent tous un soutien législatif pour mener à bien la plantation d'arbres selon le principe directeur de l'équité. En juin 2024, en approuvant les premières mesures de la Stratégie de plantation d'arbres ([ACS2024-SI-CCR-0002](#)), le Conseil a renforcé cette priorité en demandant au personnel d'utiliser le score d'équité en matière d'arbres d'American Forests.

Des recherches montrent que le couvert forestier est souvent lié à des facteurs socio-économiques, les quartiers à faibles revenus ayant tendance à avoir moins de couvert forestier et moins d'avantages associés tels que l'ombre, des températures plus fraîches, un air plus pur et de meilleurs résultats en matière de santé. Par exemple, l'évaluation du couvert forestier de 2017 a révélé que chaque baisse de 10 000 \$ du revenu médian d'un quartier correspondait à une diminution de 4 % du couvert forestier.

La méthodologie du score d'équité en matière d'arbres, mise au point par American Forests en 2021, a depuis été appliquée aux États-Unis, au Royaume-Uni et à Toronto. Conformément aux

orientations du Conseil, le personnel a désormais calculé les scores d'équité en matière d'arbres pour tous les secteurs de recensement urbains d'Ottawa. Ces résultats aideront à établir les priorités en matière de plantation dans les secteurs d'Ottawa qui en ont le plus besoin, tandis que des programmes à l'échelle de la ville, tels que le Fonds des arbres, continueront à offrir aux résidents la possibilité de planter des arbres partout dans la ville.

Méthodologie

Le score d'équité en matière d'arbres évalue les besoins en arbres au niveau des quartiers en calculant un score pour chaque secteur de recensement résidentiel situé dans les limites urbaines d'Ottawa. Il associe les données socio-économiques, démographiques et sanitaires de Statistique Canada avec les données sur la chaleur urbaine dérivées de l'imagerie satellite et les données sur le couvert forestier issues de l'évaluation du couvert forestier de 2022. Les secteurs non résidentiels ont été exclus, étant donné que ce sont les résidents qui bénéficient le plus directement des arbres à proximité.

Le score d'équité en matière d'arbres est calculé par transect du secteur urbain, en fixant des objectifs de couvert forestier ajustés en fonction de la densité des bâtiments, dans chacun des quatre transects urbains d'Ottawa, puis en comparant l'objectif au couvert forestier existant afin d'identifier l'écart de couvert forestier, ou l'espace boisable. Ceci est combiné à un indice de priorité de sept indicateurs socio-économiques, démographiques, sanitaires et de chaleur urbaine afin de refléter la vulnérabilité de la communauté. Le score final, compris entre 0 et 100, indique si les quartiers disposent d'un couvert forestier suffisant pour répondre aux besoins des résidents, les scores les plus bas indiquant un besoin plus important. Le personnel a ensuite examiné les 20 secteurs de recensement ayant obtenu les scores les plus bas dans chaque transect afin d'identifier les secteurs prioritaires pour l'action, en veillant à ce que les résultats se traduisent par des décisions significatives.

L'adoption d'une approche par transect pour le calcul a permis de s'assurer que les objectifs en matière de couvert forestier reflétaient fidèlement la forme urbaine unique d'Ottawa et d'éviter des comparaisons injustes entre des quartiers d'âges, d'aménagements du territoire et de densités différents.

Principales conclusions

Le score d'équité en matière d'arbres a été calculé pour 201 quartiers du secteur urbain d'Ottawa. Seuls trois d'entre eux, Rockcliffe Park, Village des Riverains à Rockcliffe et Rothwell Heights, ont obtenu un score parfait de 100.

Les quartiers ayant obtenu des scores élevés étaient généralement proches de forêts ou de cours d'eau, comptaient des arbres plus anciens et plus matures, et disposaient de terrains plus vastes offrant davantage d'espace pour les plantations. Les secteurs ayant obtenu des scores plus faibles étaient souvent des lotissements plus récents comportant des arbres jeunes, des habitations plus denses avec un espace de plantation limité, ou des secteurs dominés par des surfaces dures telles que les zones commerciales et industrielles. Les secteurs de banlieue ont généralement obtenu des scores plus faibles étant donné que les arbres et les quartiers y sont encore en cours d'établissement, tandis que le centre-ville et le marché By ont obtenu des scores faibles en raison de l'omniprésence des surfaces dures et des possibilités de plantations limitées.

L'analyse a permis d'identifier huit secteurs prioritaires dans les quatre transects urbains de la ville, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous. Il s'agit des secteurs suivants :

- 2 dans le cœur du centre-ville
- 3 dans le secteur urbain intérieur
- 2 dans le secteur urbain extérieur
- 1 dans le secteur de banlieue

Six de ces secteurs correspondent également aux secteurs signalés par l'Indice de l'équité des quartiers de la ville, ce qui souligne le lien entre le couvert forestier et l'équité sociale. Parmi les huit secteurs, un secteur de chaque transect ayant obtenu les scores d'équité en matière d'arbres les plus bas a été sélectionné comme secteur d'action à court terme pour la plantation ciblée d'arbres en 2026-2027, afin que les arbres soient plantés là où ils sont le plus nécessaires et souhaités.

Les résultats de l'analyse des scores d'équité en matière d'arbres seront bientôt accessibles au public sur geoOttawa et le portail de données ouvertes.

Tableau 1. Secteurs prioritaires et d'action à court terme et leurs scores d'équité en matière d'arbres

Identifiant	Transect	N° de recensement	Nom du secteur de recensement	Score d'équité en matière d'arbres	Quartier	Action
1	Centre-ville	0042.00	Dalhousie – Rochester Heights	63	14	Secteur d'action à court terme
2	Centre-ville	0038.00	Centre-ville – rue Bank	64	14	Secteur prioritaire
4	Urbain intérieur	0011.01	Industriel-Est-Sheffield Glen-Russell Heights	59	18	Secteur d'action à court terme
3	Urbain intérieur	0122.01	Cummings – Cyrville	60	11	Secteur prioritaire
5	Urbain intérieur	0023.02 et 0022.00	Carlington-Bellevue-Lepage-Caldwell	67 et 68	16	Secteur prioritaire
6	Urbain extérieur	0007.02 et 0001.09	Heron Gate et Heatherington	38 et 47	10 et 18	Secteur d'action à court terme

Identifiant	Transect	N° de recensement	Nom du secteur de recensement	Score d'équité en matière d'arbres	Quartier	Action
7	Urbain extérieur	0138.00	Bayshore	48	7	Secteur prioritaire
8	Banlieue	0141.11	Vieux Barrhaven Est – promenade Rodeo	58	24	Secteur d'action à court terme

* Secteurs d'action à court terme surlignés en jaune.

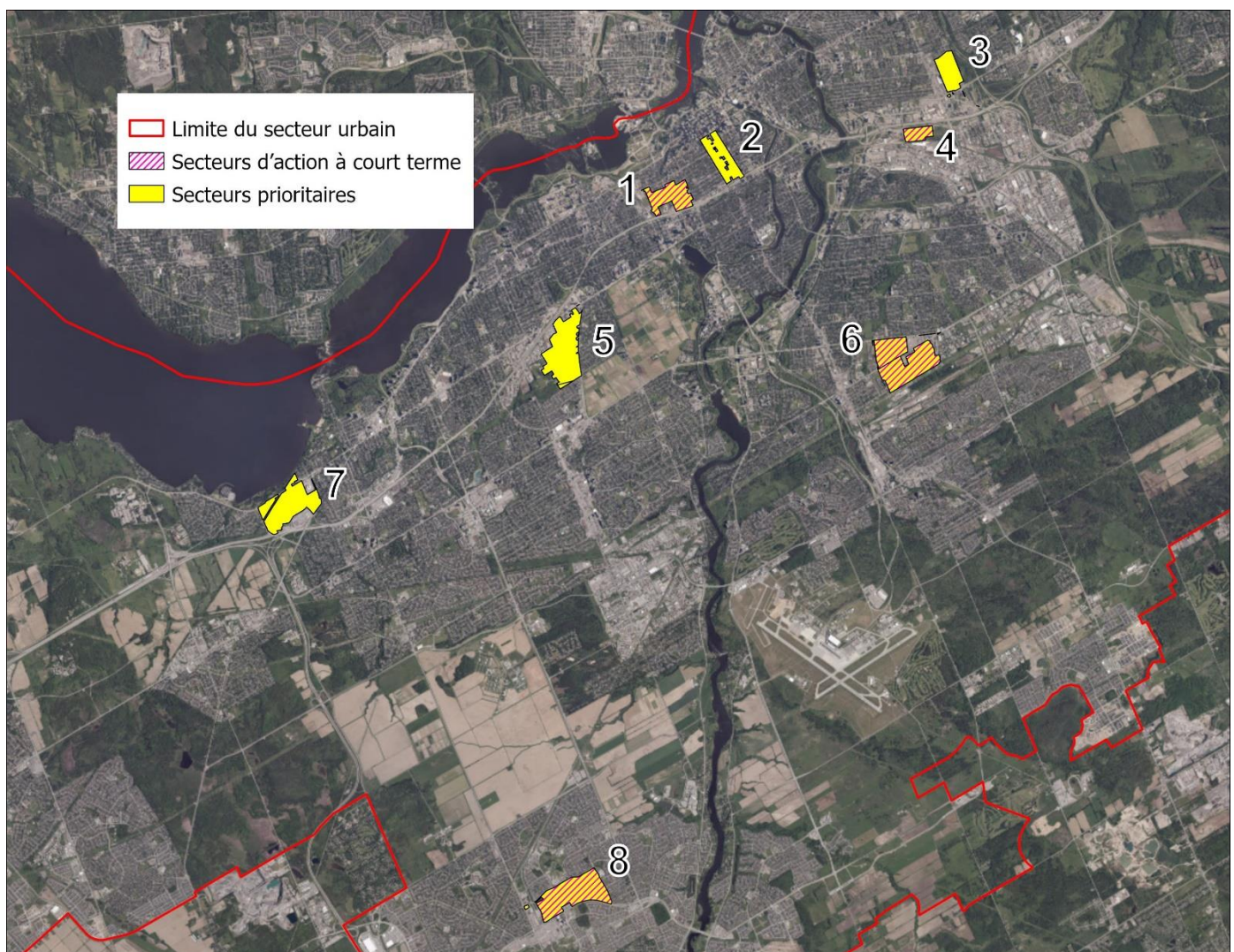


Figure 1. Carte des huit secteurs prioritaires identifiés, indiqués en jaune. Les quatre secteurs d'action à court terme sont indiqués en rose hachuré.

Prochaines étapes

Le personnel élaborera des plans détaillés pour mettre en œuvre la plantation d'arbres dans les secteurs d'action à court terme en 2026 et 2027. Chaque quartier sera examiné afin de comprendre ses défis et opportunités spécifiques, avec la contribution des conseillers municipaux, des groupes communautaires, des services sociaux et des résidents. Cette consultation permettra de s'assurer que les arbres sont plantés là où ils sont le plus nécessaires et souhaités. Les commentaires recueillis permettront de définir la manière dont les programmes existants tels que le Fonds des arbres, Un arbre chez vous! et les remplacements proactifs seront mis en œuvre, et pourraient également déboucher sur de nouveaux programmes de plantation adaptés aux besoins de chaque quartier

Le personnel fera le point sur la mise en œuvre de la Stratégie de plantation d'arbres, y compris les prochaines étapes, à l'attention du Comité de l'environnement et du changement climatique et du Conseil les 16 et 24 septembre, respectivement. Une série de séances d'information détaillées à l'intention des membres du Conseil et de leurs bureaux aura lieu entre le 8 et le 12 septembre. Ottawa.ca sera mis à jour avec des résumés de l'étude sur le couvert forestier et de l'analyse de l'équité en matière d'arbres. Les données complètes sur le couvert forestier et les résultats de l'analyse de l'équité en matière d'arbres seront également téléversés sur le portail de données ouvertes de la ville et sur GeoOttawa.

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec Nick Stow, gestionnaire de programme, Systèmes naturels, en envoyant un courriel à l'adresse Nick.Stow@ottawa.ca ou à Martha Copestake, experte-forestière principale, en envoyant un courriel à l'adresse Martha.Copestake@ottawa.ca.

Cordialement,

Nichole Hoover-Bienasz
Directrice des Services des changements climatiques et de la résilience
Direction générale des initiatives stratégiques
Nichole.Bienasz@ottawa.ca

Andrea Lanthier-Seymour,
Directrice adjointe des Services de l'entretien des parcs et des forêts
Direction générale des travaux publics
Andrea.Lanthier@ottawa.ca

CC : Wendy Stephanson, directrice municipale
Debbie Stewart, directrice générale, Initiatives stratégiques
Alain Gonthier, directeur général, Direction générale des travaux publics
Équipe de la haute direction
Jocelyne Turner, Services de l'information du public et des relations avec les médias

1. Annexe A : Cartes des scores d'équité en matière d'arbres pour chaque transect du Plan officiel : cœur du centre-ville, secteur urbain intérieur, secteur urbain extérieur, banlieue

ANNEXE A : Cartes des scores d'équité en matière d'arbres pour chaque transect du Plan officiel

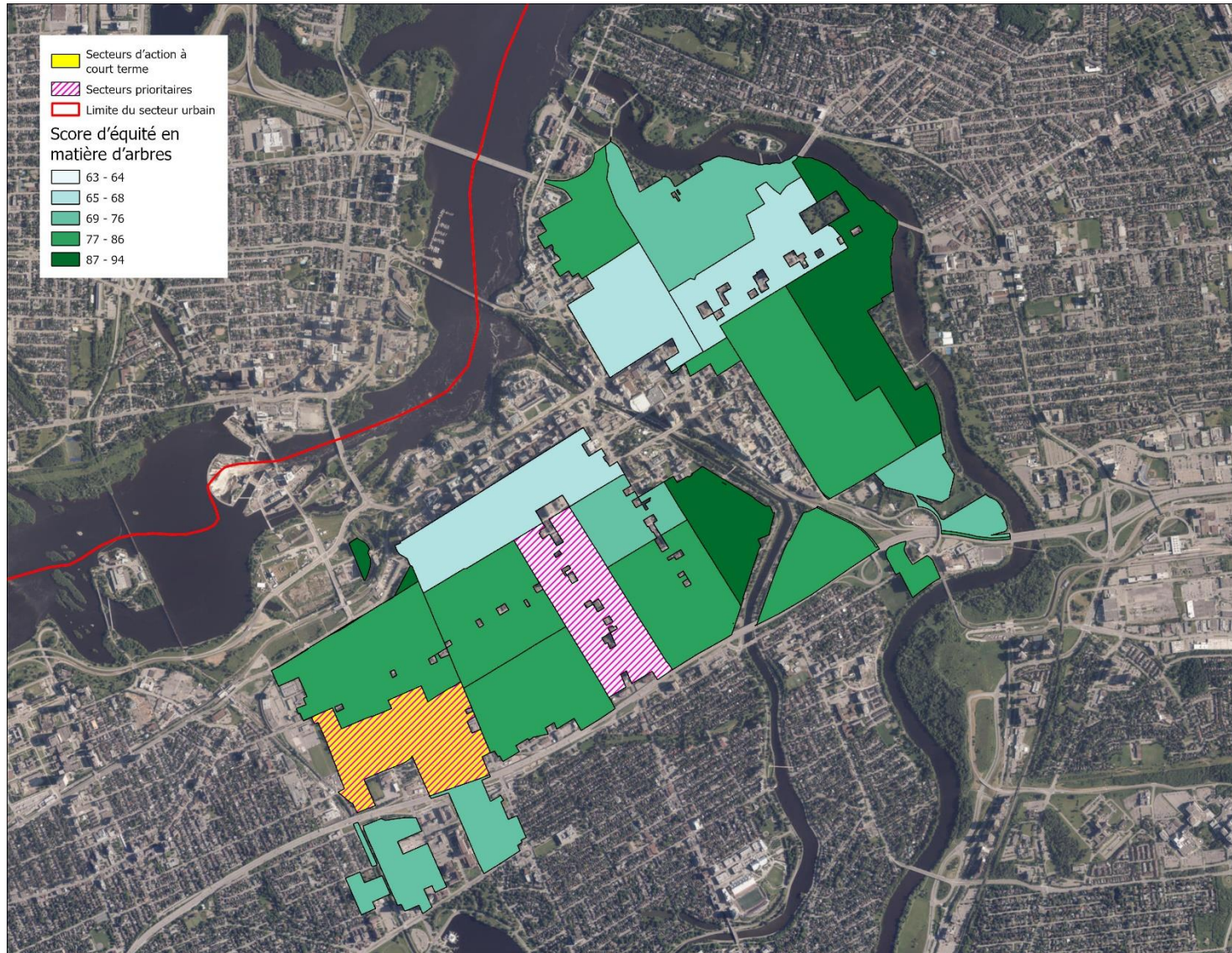


Figure 2. Carte des scores d'équité en matière d'arbres calculés pour les secteurs de recensement du transect du cœur du centre-ville.

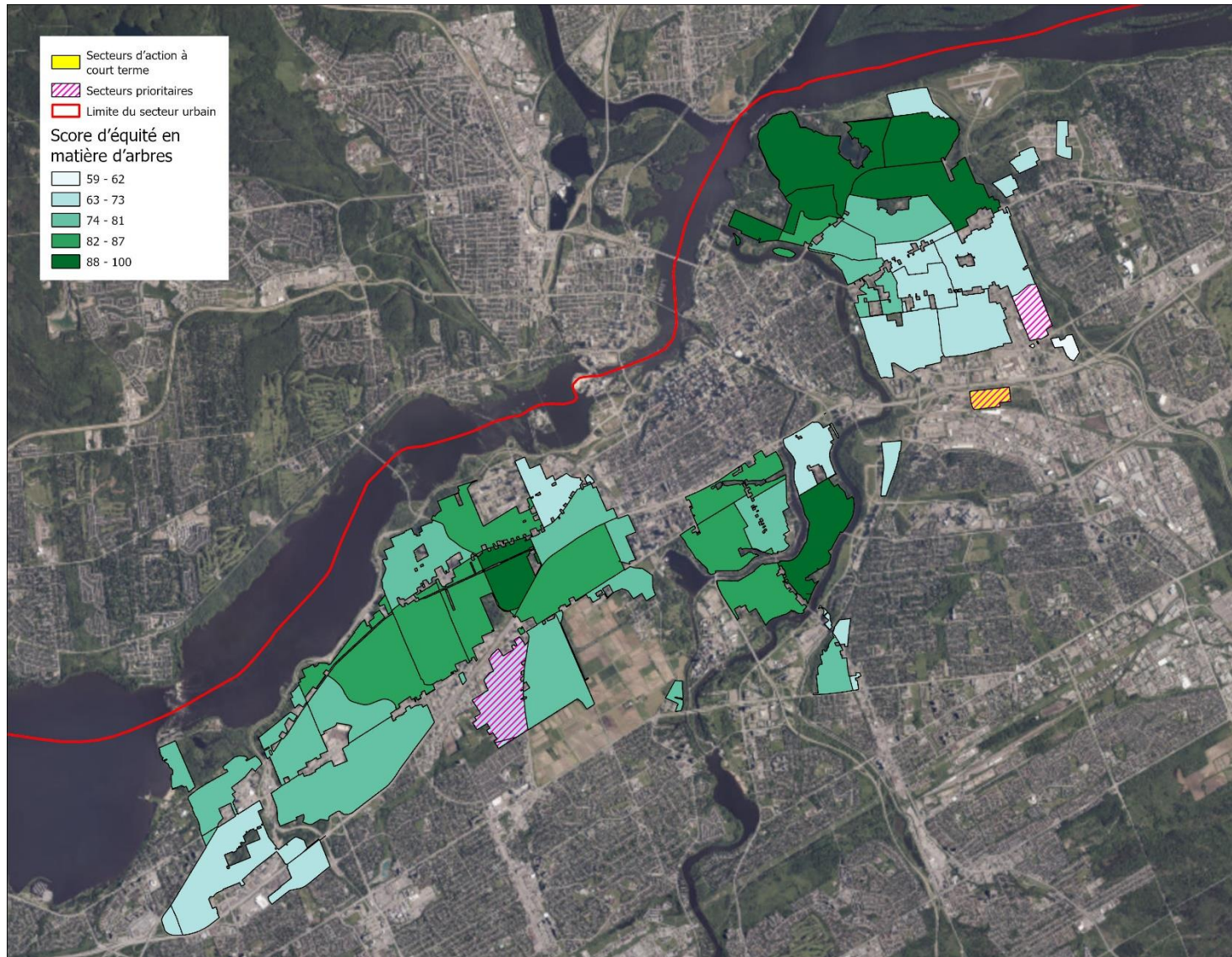


Figure 3. Carte des scores d'équité en matière d'arbres calculés pour les secteurs de recensement du transect urbain intérieur.

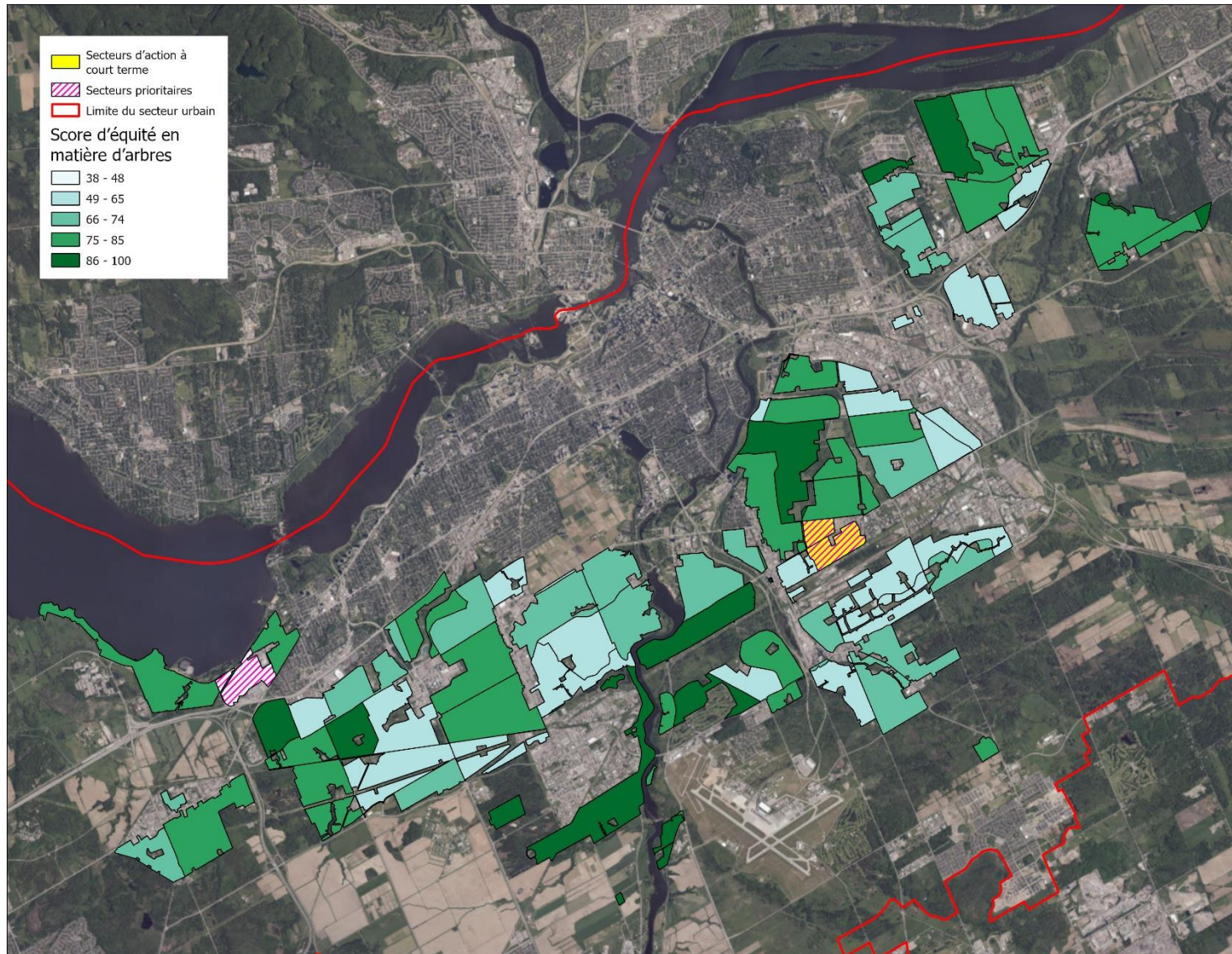


Figure 4. Carte des scores d'équité en matière d'arbres calculés pour les secteurs de recensement du transect urbain extérieur.

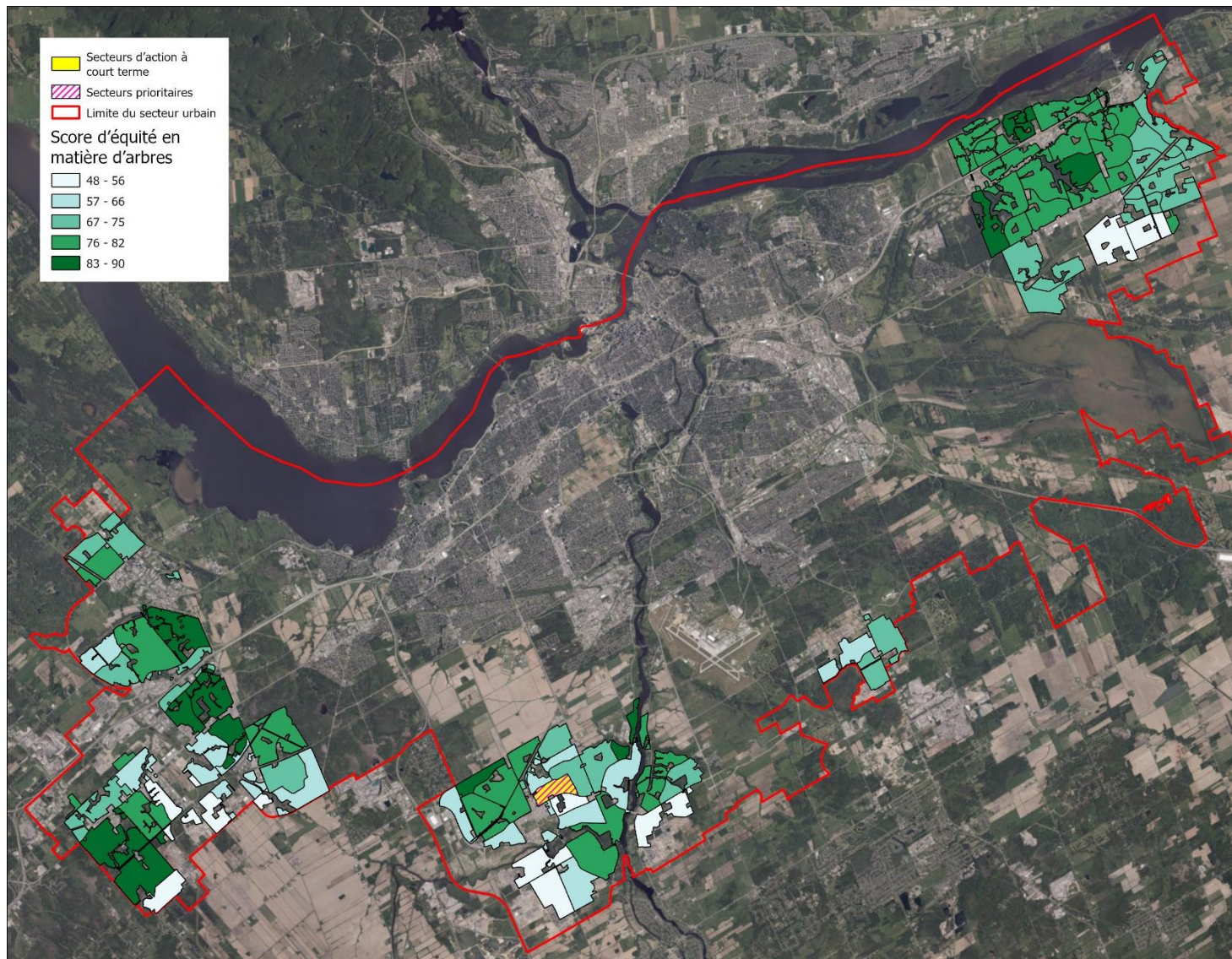


Figure 5. Carte des scores d'équité en matière d'arbres calculés pour les secteurs de recensement du transect de la banlieue.